

**RELEVE DES DECISIONS OU AVIS**  
**EMIS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**DE L'UNIVERSITE PAUL SABATIER**

-----

Séance du 14/06/2004

ORDRE DU JOUR	DECISIONS OU AVIS	DESTINATAIRES (pour suite à donner)	DELIBERATION N°
Point 1: Approbation des comptes rendus 1-1 Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 8 mars 2004.	Le compte rendu du Conseil d'Administration du 8 mars 2004 est approuvé sous réserve des modifications demandées.	Division des Affaires Générales	
Point 2: Dossier d'expertise 2-1 Projet de reconstruction des installations sportives Daniel Faucher.	Le projet de reconstruction des installations sportives Daniel Faucher est adopté.	DAIAC	2004/06/227
2-2 Projet d'extension du bâtiment de l'OMP (CPER 2000/2006).	Le Projet d'extension du bâtiment de l'OMP (CPER 2000/2006) est adopté.	OMP DAIAC	2004/06/228
Point 3: Finances 3-1 Décisions Budgétaires Modificatives (DBM).	La DBM présentée est adoptée.	Division du budget DAIAC	2004/06/229
3-3 Adoption des tarifs des prestations de la Faculté de Médecine Rangueil.	Les tarifs des prestations de la Faculté de Médecine Rangueil sont adoptés.	Faculté de Rangueil Agent comptable	2004/06/230
3-4 Tarifs de location des locaux à titre occasionnel, à l'IUT A.	Les Tarifs de location des locaux à titre occasionnel de l'IUT A sont adoptés.	IUT A Agent comptable	2004/06/231
3-5 Autorisation de vente d'un local situé à LA MONGIE (OMP), avis favorable du Conseil de l'OMP du 6 mai 2004.	L'OMP est autorisé à vendre un local situé à LA MONGIE	OMP	2004/06/232
Point 4: Remises aux Domaines 4-1 Biens mobiliers à remettre aux domaines.	La liste des divers matériels à mettre à la réforme est adoptée.	DLSI	2004/06/233

4-2 Vente aux Domaines d'un véhicule Renault Express, pour cause de vétusté (OMP), avis favorable du Conseil de l'OMP du 6 mai 2004.	La vente aux Domaines d'un véhicule Renault Express de l'OMP pour cause de vétusté est adoptée.	OMP	2004/06/234
Point 5: Concession de logement 5-1 Demande de concession de logement par nécessité absolue de service au profit de Monsieur Thierry BLANC (OMP), avis favorable du Conseil de l'OMP du 6 mai 2004.	La concession de logement par nécessité absolue de service au profit de Monsieur Thierry Blanc est adoptée.	OMP	2004/06/235
Point 7: Conventions 7-1 Conventions en vote bloqué.	<p>L'avenant à la convention entre l'UPS/IUT A et l'Institut Saint-Christophe, les avenants à la convention entre l'UPS/IUT A et le LEGT Le Garros, l'avenant n° 3 à la convention entre l'UPS/SIUAPS et l'Association Midi-Pyrénées sont adoptés.</p> <p>La convention entre l'UPS/UFR PCA et l'UTM relative à la mise à disposition de Monsieur Michel NEGRE; la convention entre l'UPS (MIG) et l'UT1, relative au remboursement des cours de DESS Statistique et Économétrie sont adoptées.</p> <p>L'accord de coopération interuniversitaire, établi entre l'UPS et l'Université Fédérale de Santa Catarina (Brésil) est adopté.</p> <p>La demande de domiciliation de l'ACPMA dans les locaux de la faculté de Purpan est acceptée.</p>	Division des Affaires Générales Agent comptable	2004/06/236
7-2 Conventions discutées en CA.	<p>La convention entre l'Université Paul Sabatier (IUT A) et la CCI d'Auch et du Gers en Gascogne (IPIA) est adoptée pour cette année sous réserve que la convention soit entièrement revue pour les années à venir.</p> <p>L'avenant à la convention du 01/09/1998 entre l'UPS/IUT A et la Chambre d'Agriculture du Gers est adopté aux mêmes conditions.</p> <p>La convention entre l'UPS et la Société CANIBAL SA, relative à l'exploitation de collecteurs ludiques de canettes usagées est rejetée</p> <p>L'examen de la demande de domiciliation de l'association « STAPS Toulousains » à l'UFR STAPS est reportée.</p>		2004/06/237
7-3 SAHED	<p>Le Conseil d'administration de l'Université Paul Sabatier décide à titre conservatoire de ne pas adhérer au SAHED, ses remarques n'ayant pas été prises en compte dans la rédaction des statuts.</p> <p>Le Conseil d'administration propose que l'Université Paul Sabatier s'associe à l'action du SAHED par une convention.</p>	SG Cabinet	2004/06/238
Point 9: Politique Générale 9-1 Postes enseignants-chercheurs - Campagne 2004 exceptionnelle.	<p>La liste des demandes de création de postes d'enseignant chercheur au titre de la campagne exceptionnelle 2004 est adoptée.</p> <p>Le Vice-Président du Conseil Scientifique est mandaté pour interroger les composantes afin d'augmenter la proportion de postes de Professeur dans la liste des créations demandées.</p> <p>La liste des demandes de création d'emploi d'ITRF dans le cadre de la campagne exceptionnelle 2004 est adoptée sous réserve que ne soient demandées que des emploi de catégorie A.</p>	Division du Personnel Enseignant DPIATOS	2004/06/243

9-2 Contrat quadriennal (texte)	Le texte du Contrat Quadriennal 2003-2006 est adopté.	SG Cabinet	2004/06/239
10-2 Calendrier Universitaire 2004-2005.	Les dates de la seconde session d'examen seront examinées lors d'un prochain Conseil d'administration. La date de la Fête de l'Université sera fixée ultérieurement. Pour le reste, le calendrier universitaire 2004-2005 est adopté.	Scolarité	2004/06/240
10-3 Examen des propositions du nouveau syllabus de 3ème année en Pharmacie.	Le nouveau syllabus en formation commune de base à la rentrée universitaire 2004 pour la troisième année est adopté.	Scolarité Pharmacie	2004/06/241
10-5 Indicateurs : normes d'évaluation des charges théoriques.	En ce qui concerne les thèses d'exercice, le principe de les comptabiliser comme un projet tutoré correspondant à 150H de travail étudiant est adopté. La proposition du CEVU concernant la répartition des enseignements généraux est adoptée.	CEVU SG	2004/06/244
10-6 Masters : état des discussions et proposition après retour navette.	Le regroupement des mentions et l'affichage des IUP au niveau des spécialités et non plus de la mention mais est adoptée. Le Conseil d'administration prend bonne note qu'en contre partie le Ministère s'engage à maintenir le financement, le contenu, l'organisation, la durée et le volume horaire des filières ingénierie. Les diplômes porteront l'indication du domaine, de la mention et de la spécialité.	CEVU Cabinet	2004/06/245
Point 11: Personnels Enseignants 11-1 Primes de charge administratives : adoption des fonctions.	La liste des fonctions ouvrant droit au Primes de Charges Administratives pour l'année 2003-2004 est adoptée.	Division du Personnel Enseignant	2004/06/242
Point 12: recherche 12-1 Fond Social Européen : financement de 150 allocations sur 3 ans (du 1er octobre 2004 au 30 septembre 2007).	La demande au titre du Fond Social Européen du financement de 150 allocations sur 3 ans (du 1er octobre 2004 au 30 septembre 2007) est approuvée.	DRRE SG	2004/06/246